



JEAN-LOUIS LABASTUGUE

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

PALLIADOL 82

SIRET 451 328 348 00029

Siège social : 40 bis rue Léon Cladel
82000 - MONTAUBAN

EXERCICE 2010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 26 Mai 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 Mai 2010, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des documents annuels de l'Association PALLIADOL 82, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



J.L. LABASTUGUE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Henri-Marre
82000 MONTAUBAN

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons contrôlé notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice et celles relatives à l'emploi des subventions reçues durant l'année 2010.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montauban, le 06 Mai 2011



J.L. LABASTUGUE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Henri-Marre
82000 MONTAUBAN

BILAN ACTIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ACTIF	Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010		Net
	Brut	Amort. & Dépréc.	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations Incorporelles			
Frais d'établissement			91.96
Concessions, brevets et droits similaires	353.37	353.37	
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations Corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels, ...			
Autres immobilisations corporelles	22 313.34	19 554.25	2 759.09
Immobilisations grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations Financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 100.00		1 100.00
TOTAL (I)	23 766.71	19 907.62	3 859.09
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières et autres appros			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances redevables et comptes rattachés			
Autres	3 131.80		3 131.80
 Valeurs mobilières de placement	90 398.53		90 398.53
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	214 495.89		214 495.89
Charges constatées d'avance	1 226.92		1 226.92
TOTAL (III)	309 253.14		309 253.14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	333 019.85	19 907.62	313 112.23

J.L. LABASTUQUE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Henri-Martin
82000 MONTAUBAN

BILAN PASSIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

PASSIF	Du 01/01/2010 au 31/12/2010		Du 01/01/2009 au 31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	53 426.12		41 265.49
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	10 949.88		10 949.88
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	119.80		10 160.63
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)	64 495.80		62 376.00
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	16 932.00		12 343.00
TOTAL (III)	16 932.00		12 343.00
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	31 518.21		10 706.52
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)	31 518.21		10 706.52
DETTES			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Redevables créditeurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 567.47		67 740.22
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (V)	144 598.75		168 430.02
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	200 166.22		492.00
	313 112.23		236 662.24
			322 087.76

DIPALLI - ASS PALLIADOL
COMPTE DE RÉSULTAT
 Du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	2 892.00	328.00
Production stockée		
Production immobilisée	703 381.00	777 241.00
Subventions d'exploitation	3 569.23	12 093.92
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	180.00	140.00
Contations	912.00	6 360.40
Autres produits	710 934.23	796 163.32
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Achat de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats stockés d'approvisionnements		
Variation des stocks d'approvisionnements	426 292.74	479 635.90
Autres charges externes	16 714.60	17 912.42
Impôts, taxes et versements assimilés	167 366.83	184 136.61
Rémunérations du personnel	69 650.82	78 673.14
Charges sociales	1 212.56	1 813.23
Donations aux amortissements		
Sur immobilisations : donations aux amortissements et dépréciations		
Sur actifs circulants : donations aux dépréciations et dépréciations		
Donations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	4 589.00	12 343.00
Autres charges	5 944.91	5 729.72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)	691 771.46	780 344.02
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	19 162.77	15 919.30
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	249.90	404.76
Reprises sur provisions et transferts de charges	288.82	1 611.24
Différences positives de change	538.72	2 016.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Donations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	538.72	2 016.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	1 230.00	2 931.85

L. LABATOGU
 Commissaire aux Comptes
 19, Rue Henri-Marie
 31000 MONTEAUBAN

DIPALLI - ASS PALLIADOL
COMPTE DE RÉSULTAT
 Du 01/01/2010 au 31/12/2010

	Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
CHARGES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Participation des salariés aux résultats (V)	1 230.00	2 931.85
Impôt sur les bénéfices (VI)	20 931.49	20 867.15
SOLDE INTERMÉDIAIRE (I + II + V + VI) - (III + IV + VII + VIII - IX + X)		
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
Sur apports	20 811.69	10 706.52
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations	20 811.69	10 706.52
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	119.80	10 160.63
Prestations en nature		
Dons en nature		
PRODUITS		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
CHARGES		
TOTAL CHARGES		
TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation du compte de résultat :

L'ARS restant le seul tiers financeur de l'association PALLIADOL, le compte 115010 "Report à nouveau UR CAM/ARH" a été réimputé au compte 115000 "Résultat sous contrôle de tiers financeurs". Ce compte présente ainsi un solde créditeur de 10 949,88 euros au 31 décembre 2010.

Il est à rappeler que la convention de financement FIOCS du 28 avril 2009, dans son article 3.1.2 relatif aux fonds dédiés, impose depuis 2009 de présenter de manière distincte les résultats inhérents à chaque secteur d'activité.

De ce fait, l'écart entre les subventions et les charges affectées au FIOCS a fait l'objet d'une écriture de report pour l'exercice écoulé pour un montant de 20 811,69 euros. Le solde du compte de résultat de l'exercice 2010, d'un montant de 119,80 euros, ne concerne donc que l'activité propre à l'association PALLIADOL.

Toutes les charges relatives aux consultations douloureux ont été prises en charge par l'Hôpital de Montauban en 2010. Corrélativement, la subvention reçue du FIOCS a été diminuée, passant de 767 241 euros en 2009 à 693 631 euros en 2010. Cette subvention initialement triennale est devenue annuelle.

Enfin, en 2009, des charges liées à l'hôpital de Montauban avaient été provisionnées en fonction des récapitulatifs donnés en fin d'année. Il s'est avéré qu'une partie de ces charges n'a pas été appelée par l'hôpital en 2010. Ces charges ont donc été de nouveau provisionnées au 31 décembre 2010 pour un montant de 19 648,72 euros.

Depuis juin 2009, l'association PALLIADOL est devenue organisme de formation professionnelle agréé et les produits issus de cette activité complémentaire se sont élevés à 2 892 euros en 2010.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

J.L. LABASTUGUE
Commissaire aux Comptes
19, Rue Henri-Marie
82000 MONTAUBAN

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 3 ans
- Matériel de bureau 3,4 et 5 ans
- Mobilier 5 et 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORÉES	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	353.37			
	TOTAL I				
	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	21 388.66		924.68	
	Immob. corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III	21 388.66		924.68		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés	1 000.00			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000.00			
TOTAL IV	2 000.00				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		22 842.03		924.68	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions		
INCORPORÉES	Frais d'éts, de recherche & de dével.				
	Autres postes d'immob. incorporelles				
	TOTAL I				
	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Inst. tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles	353.37			
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III				
	TOTAL IV				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		353.37		
	TOTAL V		22 313.34		
FINANCIÈRES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés	1 000.00			
	Prêts et autres immob. financières	1 000.00			
TOTAL VI		2 000.00			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		23 766.71			

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sorts de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
INCORPORÉES	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	Autres immobilisations incorporelles	261.41	91.96		353.37
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques matériel et outill. industriels				
	Autres immos corporelles	18 433.65	1 120.60		19 554.25
	Immob. corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL	18 433.65	1 120.60		19 554.25	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
TOTAL GENERAL	18 695.06	1 212.56		19 907.62	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	DOTATIONS		REPRISES	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif
INCORPORÉES	Frais d'établissements				
	Immob. incorporelles				
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. agenc. et amén.				
	Inst. techniques mat. et outill.				
	Inst. gales, agenc. am divers				
	Mat. transport				
	Mat. bureau, info., mob.				
	Emballages récup. divers				
	TOTAL				
FINANCIÈRES	Frais d'acquisition de titres de participations				
	TOTAL GENERAL				
TOTAL GÉNÉRAL non ventilé					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
INCORPORÉES	Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
	Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 100,00		1 100,00
	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & autres coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) Charges constatées d'avance	3 131,80 1 226,92 5 458,72	3 131,80 1 226,92 4 358,72	1 100,00
	TOTAUX	5 458,72	4 358,72	1 100,00
Renvois	(1) Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(2) - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 226,92
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	1 226,92
PRODUITS À RECEVOIR	
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 153,85
Autres créances	
TOTAL	3 153,85

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise	41 265,49	12 160,63		53 426,12
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	10 949,88			10 949,88
Résultat comptable de l'exercice antérieur	10 160,63		10 160,63	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	62 376,00	12 160,63	10 160,63	64 376,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER		MONTANT
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		27 438,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		144 598,75
TOTAL DES CHARGES À PAYER		172 037,22

ENGAGEMENTS

(Articles R.123-196 à R.123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2010, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 472 heures.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 932.00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.